



NOTRE Actualité

ÉDITION N°78 JUIN 2021

24 JUIN
2021

FÊTE NATIONALE
QUÉBEC



Vivre le Québec
Tissé serré

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Merci à Matrec, une société de GFL Environnemental Inc. pour la présentation des feux d'artifice.



Rallye, défilé, feux d'artifice et surprises

HORAIRE DES FESTIVITÉS ET INSCRIPTION AU RALLYE
www.miltonqc.ca/celebrations175e

Prix de participation!

INFORMATION :

viocommunautaire@miltonqc.ca • 450 378-1942

Important de suivre les recommandations de la Santé publique.

FÊTE NATIONALE 2021

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, ainsi que le comité du 175e vous invite à participer aux activités de la Fête nationale!

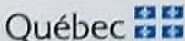
Il y aura des activités pour toute la famille!

HORAIRE DES FESTIVITÉS ET CONSIGNES

- * **14 h 00 : Volée des cloches de l'église Sainte-Cécile.** Les sons des cloches sera le signe du début des festivités.
- * **14 h 05 : Levée du drapeau – Centre communautaire.** M. le Maire fera la levée du drapeau du Québec avec les membres du conseil et du comité du 175e anniversaire.
- * **14 h 10 : Discours patriotique – Centre communautaire.** M. le Maire fera un discours sur le thème de la Fête nationale 2021 « Tissé serré ».
- * **14 h 30 : Début du rallye 175e – Centre communautaire.** Informations supplémentaires page 9.
- * **15 h 00 : Inauguration officielle des jeux d'eau – Parc des Générations.**
- * **17 h 30 : Fin du rallye – Parc des Générations (section patinoire).**
- * **20 h 30 : Départ du défilé de camions et remorques avec surprises – Village Sainte-Cécile** (le plan est sur le site Web). Fin à 21 h 45.
- * **22 h 00 : GROS FEUX D'ARTIFICE!** Présenté par Matrec, une société de GFL Environnemental Inc. – Les feux seront visibles à plusieurs kilomètres à la ronde. **SVP RESTER SUR LE TERRAIN DE VOTRE MAISON OU DANS VOTRE AUTO.** – Si vous vous déplacez au village, important de ne pas faire de rassemblement dans les parcs. Merci!

**Nous vous souhaitons une très belle
journée!**

En partenariat avec



MOT ^{du} MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Enfin, il semble que nous pourrions petit à petit revenir à ce qu'était une vie normale. Je ne sais pas pour vous, mais plusieurs sont « à bout ». Vivement l'été, vivement les vacances, vivement les rencontres en famille et entre amis. D'ici la fin du mois, nous passerons en zone verte. Avec ce changement de couleur, nous retrouverons une partie de notre liberté. Bien sûr, il y aura encore quelques consignes, mais somme toute, nous allons dans la bonne direction.

À cet effet, les rencontres du conseil avec public sont de retour dès juillet. Nous avons bien hâte de vous revoir. Les assemblés par Facebook en direct, ça va dans les circonstances, mais avouons que de pouvoir partager nos décisions avec un auditoire et d'avoir une interaction avec vous, il n'y a rien pour battre ça!

Un petit mot sur les activités du 175^e. Nous n'avons pas pu réaliser les activités telles que prévues au calendrier pour le printemps, mais ce n'est que partie remise. Par contre, nous soulignerons le 175^e en force le 24 juin avec l'inauguration des jeux d'eau et le rallye qui vous permettra de connaître un peu plus sur l'histoire et le village de Sainte-Cécile en après-midi, suivi d'un défilé qui circulera dans les rues de nos quartiers en prélude de nos majestueux feux d'artifice qui en mettra plein la vue dans le ciel de Sainte-Cécile, et ce à compter de 22 heures. Ces activités auront lieu en permettant que vous demeuriez à votre domicile, exception faite de l'inauguration des jeux d'eau et du rallye, mais nous respectons les consignes pour ce type d'activités extérieures.

Préparez-vous pour les soirées cinéma qui seront de retour. Cet été, trois soirées sont prévues avec de belles surprises pour l'occasion. Tous vos sens pourront se régaler, c'est garanti.

Je ne peux passer sous silence nos commanditaires des festivités du 175^e. Pour les soirées cinéma soulignons : Inox/Milton, AgriClé et Lignes Maska. Merci pour votre précieuse collaboration. Un merci tout spécial à Matrec, une société du groupe GFL pour la présentation des feux de la Fête nationale, ainsi qu'à nos nombreux autres donateurs. Vos contributions sont précieuses et grandement appréciées, au nom de nous tous UN GROS MERCI!

Au début de l'année 2021, la Municipalité a mis en place un congé des frais d'intérêt pour tout compte de taxes 2021 non acquittées, **et ce jusqu'au 30 juin**. Veuillez prendre note que vous devez vous assurer que vous êtes à jour d'ici cette date, afin d'éviter que des frais vous soient chargés inutilement.

L'été étant arrivé, le beau temps au rendez-vous, on vous lance l'invitation à embellir et entretenir vos propriétés. La Municipalité sera évaluée, cet été pour le maintien de ses quatre fleurons et souhaite avec votre contribution aller chercher celle manquante, soit le 5^e fleuron. Ce serait une belle reconnaissance pour tous et un beau leg en cette année de notre 175^e. Merci à l'avance à tous ceux qui mettront l'épaule à la roue. C'est tellement agréable de se promener dans notre municipalité et d'y voir toutes ces couleurs. Cette vitalité nous distingue et nous sommes des Miltonnais et Miltonnaises fiers de leur communauté. Bon été à tous et bonnes célébrations.

Vous êtes notre raison d'être,

Paul Sarrazin.

INFOS- URBANISME

Puits aux abords des parcelles de culture et de bâtiments d'élevage

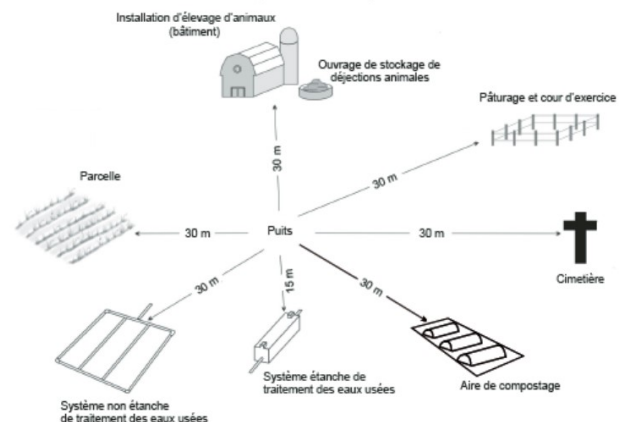
Le territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton se caractérise par la présence de résidences près d'activités agricoles, telles que la culture de parcelles, l'épandage de fumier et l'élevage des animaux. Cette proximité peut générer des problématiques de contamination des eaux souterraines via les puits individuels destinés à la consommation humaine.

Le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* Q-2, r. 35.2 (RPEP) impose des distances minimales à respecter entre ces activités agricoles et les puits individuels des résidences (voir image).

Ainsi, les producteurs et les exploitants agricoles doivent respecter ces distances minimales quel que soit la situation afin d'éviter toute contamination des puits.

Le Ministère de l'environnement, dans le cadre de ses activités annuelles de contrôle, doit veiller au respect des normes, dont notamment les dispositions relatives aux activités agricoles, et donc, si nécessaire, appliquer les sanctions administratives pécuniaires et les sanctions pénales s'y appliquant.

Figure B – Résumé visuel des distances séparatrices à respecter



ORDRE^{du}JOUR

Séance ordinaire du 14 juin 2021

tenue au Centre communautaire, à Huis clos, sur Facebook en direct

130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19h30

Présences : 7 Absence: 0

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 14 juin 2021
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2021

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de mai 2021 et dépôt du rapport mensuel de délégation 538-2015
- 2.2 Approbation des comptes à payer
- 2.3 Dépôt du rapport du maire 2020 sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
- 2.4 Adoption et dispense de lecture du règlement 623-2021 – amendant le règlement 612-2020 – sur la gestion contractuelle
- 2.5 Addenda au contrat SCM-2020-06 – services professionnels reliés à l'accès universel du Centre communautaire (toilette handicapé)
- 2.6 Abrogation de la résolution 2020-11-339 – Ami-Bus – prévisions budgétaires 2021 – Ville mandataire – Tarification – Mandat
- 2.7 Mandat à Ami-Bus pour le transport adapté, collectif, noli-sé et d'urgence pour 2021
- 2.8 Autorisation de vente à M. Jonathan Gilbert et Mme Maude Croteau-Vaillancourt du lot 6 344 227 du cadastre du Québec
- 2.9 Avis de motion – règlement 624-2021 – abrogeant le règlement de délégation de l'autorisation de dépenses 538-2015
- 2.10 Club 3 et 4 roues de l'Estrie – Validation des passages de véhicules hors routes pour l'année 2021-2022 (sentiers d'hiver)
- 2.11 Utilisation du vote par correspondance pour les électrices et les électeurs de 70 ans ou plus pour l'élection générale du 7 novembre 2021 et pour toute procédure recommencée à la suite de cette élection

3. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

- 3.1 Ratification du contrat SCM-2021-24 de gré à gré à J.C. Ostrowski – pour le pavage en pavé uni de la placette au Parc des Citoyens
- 3.2 Adjudication du contrat SCM-2021-27 – Réparation des fissures sur l'asphalte et dans les rues et routes de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton pour 2021

4. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 4.1 Rapport des permis émis durant le mois de mai 2021
- 4.2 Avis de motion règ. 620-2021 amendant le règlement de permis et certificats no. 558-2017 visant à définir les documents additionnels exigés dans le cadre d'un permis de lotissement pour un projet intégré d'habitation
- 4.3 Adoption du projet de règlement no. 620-2021 – Amendant le règlement de permis et certificats no. 558-2017 visant à

définir les documents additionnels exigés dans le cadre d'un permis de lotissement pour un projet intégré d'habitation

4.4 Répartition des coûts des travaux pour l'entretien du cours d'eau Pierre-Dion

4.5 Adoption et dispenses de lecture du règlement 618-2021 amendant le règlement de zonage 560-2017 visant à autoriser les projets intégrés d'habitation dans le périmètre urbain

4.6 Demande de dérogation no. DPDRL210102 / Lot no. 4 148 463

4.7 PIIA no. 21-03 : demande de certificat d'autorisation pour enseigne communautaire / Lot no. 4 148 463

4.8 Avis de motion – règlement 625-2021 amendant le règlement 605-2020 concernant la garde des poules pondeuses comme usage accessoire à l'usage résidentiel dans le périmètre urbain

4.9 Avis de motion – règlement 622-2021 amendant le règlement de zonage no. 560-2017 visant à autoriser l'usage R2 dans la zone AFL-2, de modifier les limites de la zone IN-1 et RE-9, de limiter certains usages agricoles dans les zones RE-10 et RE-11, et de modifier certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires, les clôtures et les accès aux terrains pour les usages autres que résidentiels

4.10 Adoption du premier projet – règlement 622-2021 amendant le règlement de zonage no. 560-2017 visant à autoriser l'usage R2 dans la zone AFL-2, de modifier les limites de la zone IN-1 et RE-9, de limiter certains usages agricoles dans les zones RE-10 et RE-11, et de modifier certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires, les clôtures et les accès aux terrains pour les usages autres que résidentiels

5. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication

5.1 Autorisation d'embauche du personnel pour le Camp de jour et le service de garde saison 2021

5.2 Adoption et dispense de lecture du règlement 621-2021 abrogeant le règlement 571-2017 – Jeux libres dans ma rue

5.3 Adjudication du contrat SCM-2021-26 – Armoires au Centre communautaire

5.4 Adoption des prix pour le service de garde pour le Camp de jour saison 2021

5.5 Autorisation de faire une demande de soutien financier auprès d'Espace MUNI pour le maintien des saines habitudes de vie chez les aînés

5.6 Autorisation de faire une demande au programme de soutien financier aux projets du milieu d'Hydro-Québec

5.7 Autorisation de faire une demande d'aide financière au programme de l'initiative pour des collectivités en santé du Gouvernement du Canada

6. Période de questions

7. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

Premier projet de règlement 622-2021

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 622-2021 amendant le règlement de zonage n° 560-2017 de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance publique tenue le 14 juin 2021, le conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton a adopté, par la résolution n° 2021-06-175, le premier projet de règlement n° 622-2021 amendant le règlement de zonage n° 560-2017.
2. Conformément à la loi, ainsi qu'aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, et considérant les options qui s'offrent à la municipalité selon le palier d'alerte jaune, une consultation publique sera tenue, en respectant les consignes sanitaires de base. Cette assemblée publique sera également accompagnée d'une consultation écrite.
3. Avis est donc donnée par la présente **qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 30 juin 2021 à 18 heures**. Les participants doivent respecter les consignes sanitaires de base (respect d'une distance de 2 m et port du masque ou du couvre-visage notamment).
4. Avis est également donné que **les personnes et les organismes intéressés à s'exprimer sur ce projet de règlement, peuvent, du 22 juin 2021 au 5 juillet 2021, adresser leurs commentaires par écrit au Conseil, lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :**
Yves Tanguay, Directeur général et secrétaire-trésorier
112, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0
ou par courriel à l'adresse direction@miltonqc.ca.
5. En résumé, ce projet de règlement a pour objet :
 - ⇒ De permettre un sentier récréatif sur deux terrains situés dans une nouvelle zone AFL-3;
 - ⇒ De limiter certains usages agricoles dont notamment l'élevage d'animaux, dans les zones RE-10 et RE-11;
 - ⇒ D'annexer le lot n° 6 408 977 du Cadastre du Québec à la zone IN-1;
 - ⇒ D'augmenter le nombre de bâtiment accessoire à 3 par terrain, en excluant certaines constructions pourvu qu'une seule de ces constructions soient construites sur le terrain;
 - ⇒ De réduire les dimensions des bâtiments accessoires pour des fins résidentielles dans les zones agricoles et agroforestières, selon une gradation des superficies maximales basée sur la dimension du terrain;
 - ⇒ D'augmenter la hauteur permise des clôtures dans la cour avant, dans certaines situations particulières de terrain (terrain transversal ou d'angle ainsi que le long des lignes latérales du terrain);
 - ⇒ D'augmenter la largeur maximale d'un accès à un terrain pour les usages autres que résidentiels.
6. Ce projet de règlement concerne notamment des zones situées à l'extérieur du périmètre urbain mais à proximité de celui-ci (zones AFL-2, AFL -3 et AFL-4, RE-10 et RE-11) ainsi qu'une zone à l'intérieur du périmètre urbain (zone IN-1 et RE-9). Certaines dispositions touchent l'ensemble des zones mais sont plutôt en lien avec certains types d'usage.
7. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
8. **Le projet de règlement peut être consulté au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville situé au 112, rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au jeudi, sauf durant les jours fériés, ou sur le site WEB de la municipalité, à la section « Municipalité-Avis publics ».**
9. À la suite de la consultation publique et écrite, le conseil municipal pourra adopter le second projet de règlement 622-2021, amendant le règlement de zonage n° 560-2017, lors de la séance ordinaire du 12 juillet 2021.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 21^{ème} jour du mois de juin 2021.

Yves Tanguay, Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

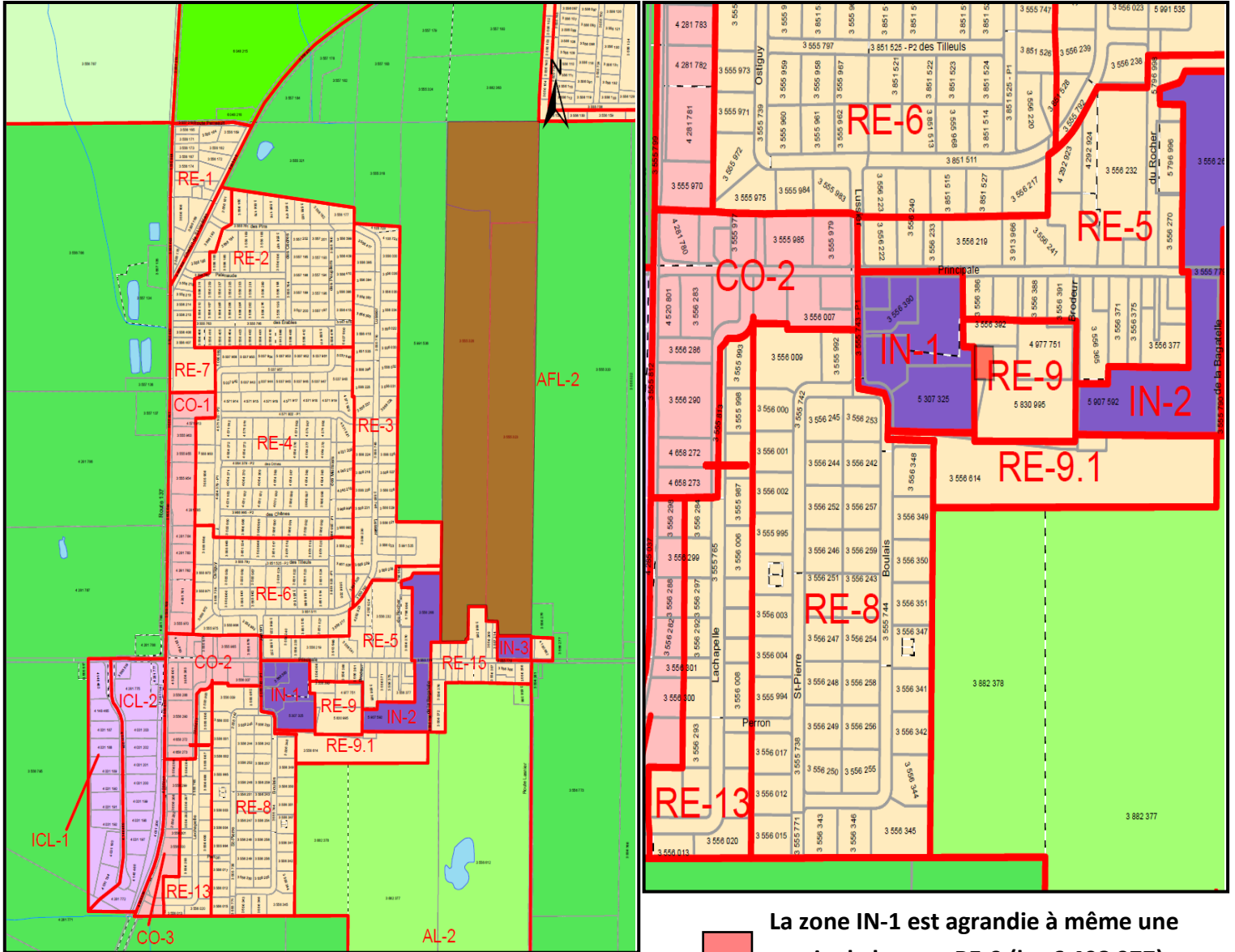
Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que le présent avis a été affiché et publié le 21 juin 2021 au bureau municipal situé au 112 rue Principale, à l'Église de Sainte-Cécile-de-Milton située au 345 rue Principale.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 22^{ème} jour du mois de juin 2021.

Yves Tanguay, Directeur général et secrétaire-trésorier

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 622-2021

ANNEXE 1



La zone AFL-3 est créée à même une partie de la zone AFL-2 (lots 3 555 323 et 3 555 326)

La zone IN-1 est agrandie à même une partie de la zone RE-9 (lot 6 408 977)



Le potager Milton de l'école Sainte-Cécile est officiellement ouvert.



Nous invitons tous les Miltonnais et les Miltonnaises à venir cueillir les légumes, les fruits et les fines herbes qui sont prêts. Une bonne habitude à prendre tout au long de l'été.

Bravo aux gagnants du projet À Ste-Cécile... On récu-piles!

Frédérique Chénard et Issac Beauregard se méritent chacun un certificat cadeau de 200\$ chez Cycle St-Onge. Merci à Mme Andréanne Larouche, députée de Shefford qui a participé à la remise de prix.



DE NOUVELLES RÈGLES POUR LES PISCINES

Le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC a émis un *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* qui est entré en vigueur en juillet 2010. Il vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations (terrasse, plateforme, enceinte).

Le *Règlement* accordait un droit acquis aux piscines existantes au moment de son entrée en vigueur. Les propriétaires de ces piscines n'avaient donc pas d'obligation d'en assurer la conformité au *Règlement*.

À la suite d'enquêtes sur des noyades survenues au cours des dernières années, plusieurs coroners ont recommandé que le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* soit modifié pour y assujettir l'ensemble des piscines résidentielles.

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du *Règlement*. **Désormais, ils le doivent.**

À compter du 1er juillet 2021, les règles suivantes s'appliqueront aux nouvelles installations :

- les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
 - il sera désormais possible d'installer un dispositif de sécurité passif (loquet) d'une porte du côté extérieur d'une enceinte s'il se situe à une hauteur minimale de 1,5 m par rapport au sol;
 - aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
 - aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm;
 - les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.
- Pour éviter d'exiger des modifications à un propriétaire dont les installations étaient déjà conformes au *Règlement* avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles, ces dernières ne s'appliquent qu'aux nouvelles installations à compter du 1er juillet 2021 ou, dans le cas d'une installation acquise avant cette date, à compter du 1er octobre 2021.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai de deux ans est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour qui devra être réalisée au plus tard le 1er juillet 2023.

Un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme, une enceinte ou à leur mise aux normes.

En vertu du *Règlement*, une nouvelle installation peut être une nouvelle piscine, un nouveau plongoir, une nouvelle enceinte, une nouvelle plateforme ou une nouvelle terrasse donnant accès à la piscine.

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securete-des-piscines-residentielles/mesures-de-securete/>

JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ



Votre
gouvernement

Québec



FINISSANTS 2021

L'année 2020-2021 n'a pas été comme les autres à cause de la pandémie. Les gens ont dû s'adapter pour le travail, mais aussi pour les études. Nous levons notre chapeau à tous ces jeunes qui malgré les difficultés ont persévéré et réussi. Toute la communauté est fière de vous! Voici les finissants au secondaire de Sainte-Cécile-de-Milton.

École du Verbe Divin :

* **Zachary Martin**

École Mont-Sacré-Cœur :

* **Pier-Olivier St-Onge**

École Secondaire Haute-Ville :

* **Çhoé Baron; Daphné Beauregard; Jasmine Bergeron; Charlotte Demers; Daphnée Dubuc; Marjorie Étienne; Yovic Graveline; Zachary Jalbert; Merlin Maheu; Olivier Martin; Kellyanne Nicol; Léa Ostiguy; Amélie Roberge; Évelyne Robichaud; Adam-Medhi St-Pierre.**

École Secondaire J- H Leclerc :

* **Benjamin Boissonneault; Chloé Boissonneault; Abygaëlle Gaudreau; Noah Harrison; Anthony Roberge.**

FINISSANTS DE L'ÉCOLE SAINTE-CÉCILE

Mes beaux finissants de 6^e année... Coralie Bergeron; Anthony Bouchard; Alexia De Ladurantaye; Mathias Désilets; Nathan Gamache; Félix Hébert; Elody Grenon; Maxime Jacques; Camille Jean; Annabelle Labbé; Megane Laramée; Derek Leclair; Samuel Lehoux; Édouard Lussier; Rosalie Lussier; Gabrielle Morin; Logan Nadeau; Mathieu Pinsonneault; Damien Rodier; Nathan Roy; Elliott St-Germain; Opale Tétreault; Rafael Tringle... Je suis privilégiée d'avoir passé cette année particulière avec vous. Malgré toutes les contraintes liées aux règles sanitaires, nous avons passé une très belle année ensemble. Vous êtes travailleurs, persévérants, résilients et tellement beaux à voir grandir ! Tous différents et débordants de capacités, vous poursuivrez maintenant votre route dans le grand monde du secondaire. De nouveaux défis et de nouvelles découvertes vous attendent et j'ai pleinement confiance que vous avez tout ce qu'il faut pour continuer de vous dépasser.

Je vous souhaite un bel été et surtout, une belle rentrée au secondaire. Faites-vous confiance !

Au plaisir de vous revoir dans le futur...

Votre enseignante, Karine

Félicitations!

À tous les enfants des garderies, du primaire et du secondaire, à tous les jeunes adultes au DEP, DEC, BACC, à la Maîtrise qui ont persévéré, qui ont été résilients, qui ont été jusqu'au bout de leur année scolaire.



Merci... à tous les parents, les grands-parents, les voisins et voisines, grands frères et grandes sœurs qui se sont occupés des plus jeunes durant les cours à distances. Vous avez été très très patients et généreux de votre temps! Vous êtes de beaux exemples pour eux! Maintenant... profitez des moments de détente! Bon été!



JEUX D'EAU— Sous un soleil radieux et une belle température, l'ouverture des jeux d'eau au parc des Générations s'est fait le mercredi 9 juin 2021. Les membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, vous souhaitent un bel été!

Nous vous invitons à l'inauguration officielle le 24 juin à 15 h 00.



PROJETS LOISIRS été et automne 2021



Zones Actives Citoyennes : Vous connaissez déjà les Quartiers Actifs à Sainte-Cécile. Il y a aussi quelques rues où le jeux libres est permis. Maintenant, ces endroits sont des ZAC (Zones Actives Citoyennes). Vous verrez apparaître des logos de ZAC dans nos rues et espaces publics. Ceci pour vous inviter à être actif à votre façon tout en partageant la rue: à vélo, à pied, en planche à roulettes, en trottinette, en poussette, etc. Cette initiative est un projet commun entre les municipalités rurales de la MRC Haute-Yamaska. Vous verrez donc ZAC chez nos voisins et serez invités à découvrir leurs zones!

Skatepark : L'aménagement d'un skatepark débutera en août au parc des Générations. Il sera situé à l'emplacement du terrain de pétanque. Il devrait être terminé à l'automne. C'était l'endroit idéal pour ce type d'installation.



Pétanque : Un nouveau terrain de pétanque verra le jour dans l'espace vert entre la rue Du Rocher et le parc des Générations (près du stationnement). Cet espace sera aménagé et bonifier à l'automne pour être fonctionnel au printemps 2022. On y retrouvera ainsi un espace pour jouer aux fers et à d'autres jeux.



Aménagement urbain : Les employés des travaux publics installeront durant l'été dans les différents parcs et espaces publics des nouvelles tables, nouveaux bancs, nouvelles poubelles et supports à vélo.

Programmation loisirs automne 2021 : Pour l'été 2021, il y a des cours de **danse country** à la patinoire le mardi soir. Si cela vous intéresse, vous devez contacter Mme Jaimy Brien-Maheu à jaimymb@gmail.com. Les gens de 55 ans et plus sont invités à participer gratuitement aux cours **d'Aînés Actifs** au parc des Générations (ces cours sont sans inscription), le jeudi à 10 h 00. Durant l'été, nous travaillerons sur la programmation loisirs de l'automne selon les recommandations de la santé publique. Si vous avez des suggestions de cours et de professeurs, vous pouvez écrire à Isabelle Martin à viocommunautaire@miltonqc.ca.

Baseball Novice : Quelques enfants de Sainte-Cécile-de-Milton se sont inscrits au baseball Novice le lundi soir pour l'été 2021. Merci à M. Roger Gaulin de s'occuper bénévolement de ces jeunes. Le terrain de balle est occupé les autres soirs par les jeunes de Baseball Granby.



Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton

Notre programmation du printemps a été chamboulée, mais à partir de la Fête nationale, la majorité de nos événements pourront avoir lieu. Nous sommes donc bien heureux de vous inviter à participer aux activités du 175e

24 juin 2021:

Rallye pédestre à faire en famille! Ce rallye vous permettra d'en apprendre un peu plus sur la Municipalité. **Gratuit.** Inscription en ligne: [Qidigo — Municipalité Sainte-Cécile-de-Milton — Activités à la session](#) Il sera aussi possible de venir s'inscrire sur place dès **14 h 00** au Centre communautaire (130, rue Principale), le 24 juin. Le départ se fera à 14 h 30, du Centre communautaire. Il faut prévoir environ 1 h 30 à 2 h 00 pour faire le rallye à pied. Vous pouvez faire l'activité en famille et inviter, entre amis, et avec les gens des municipalités voisines. **Prix à gagner!**

Inauguration des jeux d'eau au parc des Générations à 15 h 00. Une petite collation d'après-midi vous sera remise!

Défilé de remorqueuses dans les rues de la Municipalité avec la participation du comité du 175e dès 20 h 30. Le plan de déplacement sera disponible sur le site Web (www.miltonqc.ca/celebrations-175e). Nous vous réservons des surprises!



GROS FEUX D'ARTIFICE! Nous vous demandons de rester à la maison ou dans votre auto et de ne pas vous rassembler au parc. Les feux sont prévus pour être en hauteur et être visible sur un grand territoire. Alors, si vous habitez au village, vous verrez les feux. Pour les autres, il sera possible de se stationner à l'école, ou au parc ou dans les rues. **SI VOUS VENEZ EN AUTO... ATTENTION D'ÊTRE BIEN STATIONNÉ ET DANS VOTRE AUTO, CAR IL Y AURA UN DÉFILÉ de 20 h 30 à 21 h 45 dans les rues de Sainte-Cécile.** Merci à Matrec, une division de GFL pour la présentation de ces feux!

16 juillet 2021

- ◆ Ciné-parc « **Raya, le dernier dragon** », présenté par Inox Milton- Parc des Générations, terrain de balle— 20 h 30.
- ◆ Collation surprise
- ◆ **Places limitées—information à venir selon les recommandations de la Santé publique.**

6 août 2021

- ◆ Ciné-parc « **Dolittle** » présenté par AgriClé—Parc des Générations, terrain de balle—20 h 00.
- ◆ Collation PopCorn gratuit!

25 août 2021

- ◆ Ciné-parc (**Titre à venir**) présenté par Lignes Maska—Parc des Générations, terrain de balle—19 h 30.
- ◆ Collation Barbe à papa gratuit!

***Les activités peuvent être remises à cause du mauvais temps. Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook et le Site Web où nous vous informerons des changements, s'il y a lieu.



Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour les Aînés

Nous souhaitons féliciter **M. Gérard Gévry** qui s'est mérité la médaille du Lieutenant Gouverneur pour les Aînés pour l'année 2020. Cette médaille est la reconnaissance pour tout le bénévolat de M. Gévry dans notre communauté. Depuis plusieurs années, il s'est impliqué dans différents comités et organismes de Sainte-Cécile-de-Milton (Pavillon Gévry-Lussier, Fabrique, Comité du 175e, et bien d'autres). Félicitations et merci! M. Gévry recevra sa médaille à l'automne.

Merci à nos commanditaires!

Commanditaire DIAMANT :



Commanditaires OR :



Commanditaires ARGENT :

- TRANSPORT ET EXCAVATION BEN-BENNY INC.
- AGRI-CLÉ
- LIGNES MASKA

Commanditaires BRONZE :

- ENTREPRISE SEBEM INC.
- ATELIER ARCHAMBAULT
- ÉQUIPEMENTS PONTBRIAND
- J.C. OSTROWSKI SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR INC.
- BOUTIQUE WANDERLUST-LA VIE À L'ÉTAT PUR
- ASPHALTE BERNIER INC.
- MENUISERIE ROGER LUSSIER
- ÉBÉNISTERIE ROLAND BEAUREGARD INC.

Commanditaires COLLABORATEURS :

- USINAGE DENIS PION INC.
- POMPAGE DE BÉTON DL INC.
- TRANS-EAU INC.
- ATELIER JL TECH
- FERME JOHEL

PARTENAIRES

Mme Andréanne Larouche, députée de Shefford;

M. André Lamontagne, député de Johnson

Sunil Nagrani, NagraNimage pour le visuel du 175e;

Mme Nathalie Roy, graphiste chez L'Heureux&Roy, pour le calendrier

SAUVER LE MONDE...
VOUS Y PENSEZ DEPUIS LONGTEMPS?



Sainte-Cécile-de-Milton



Le temps est venu d'intégrer une équipe dynamique
de premiers répondants et de pompiers !

Le Service de sécurité incendie de Roxton Pond / Sainte-Cécile
est actuellement en période de recrutement.

Contactez-nous:

Stéphane Dufresne T.P.I.

Directeur/Préventionniste

Roxton Pond/Sainte-Cécile-de-Milton

T.450-372-6875 ext.264

C.450-776-4907

Déposez votre CV à l'une des municipalités

ou par courriel à sdufresne@roxtonpond.ca

Tous les premiers répondants reçoivent une formation relative à cette fonction.



Vente de vêtements et jouets usagés

Suite à une demande d'une citoyenne et à sa collaboration, le comité Agir Vert vous invite à une vente de vêtements d'enfants, souliers, bottes et des jouets usagés. Le but est de faire une vente collective et d'aider la communauté à vêtir sa famille à bas prix!



- ⇒ **Quand** : Samedi 14 août 2021;
- ⇒ **Où** : Centre communautaire (130, Principale). S'il fait beau, ce sera à l'extérieur et si pluie à l'intérieur.
- ⇒ **Heures** : 9 h 30 à 15 h 00
- ⇒ **Pour qui?** : Pour toutes les familles de Sainte-Cécile et des environs. Nous y retrouverons des vêtements d'enfants de 0 à 16 ans, des souliers, des bottes et de petits jouets.



⇒ **Comment cela fonctionnera?** : Les vendeurs nous donneront leurs vêtements d'avance, bien étiquetés, avec le prix demandé. Le comité, ainsi que Mme Larochelle disposeront les vêtements par grandeur et sexe sur des tables et procéderont à la vente. Les prix ne seront pas négociables. L'argent de la vente sera remis aux vendeurs par la suite.

Si vous désirez vendre des vêtements, vous pouvez contacter Isabelle Martin à viocommunautaire@miltonqc.ca.

Ceux qui se sont déjà manifestés auprès de Mme Vicky Larochelle recevront un message pour la préparation de la vente.

INFOS-MRC

Vous déménagez? Les écocentres sont vos alliés!

Déménagement rime inéluctablement avec boîtes en carton... Une fois les boîtes vidées, nul besoin de les découper en petits morceaux pour qu'elles entrent dans votre bac bleu. Allez plutôt les porter aux écocentres à Granby et Waterloo. Ce sera aussi l'occasion de vous départir de vos vieux pots de peinture ainsi que des objets qui ne vous suivront pas dans votre nouveau chez-vous.

Profitez-en pour faire un tour à l'Espace du réemploi, vous y ferez certainement de belles trouvailles!

Prenez note que les écocentres sont **fermés le 24 juin 2021**, mais **ouverts le 1^{er} juillet 2021** selon l'horaire habituel.

Collectes spéciales : encombrants

La collecte des encombrants aura lieu **le 14 juillet**, à Ste-Cécile-de-Milton. N'oubliez pas que les produits électroniques, comme les téléviseurs, y sont **interdits**. Les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) ne sont pas non plus acceptés. Pour la liste des matières acceptées et refusées, visitez le GENEDEJETER.COM/COLLECTES-SPECIALES.

Nouveau service!

Créez de la richesse autrement grâce à Synergie Haute-Yamaska



Vous êtes une entreprise ou une organisation située sur le territoire de la Haute-Yamaska et vous voulez :

- ◆ Diminuer le coût d'élimination de vos résidus et matières;
- ◆ Diminuer votre empreinte écologique;
- ◆ Développer une image de marque socialement responsable;
- ◆ Favoriser l'approvisionnement local et la résilience économique de notre territoire?

Synergie Haute-Yamaska peut vous accompagner!

Ce projet de symbiose industrielle est réalisé par la MRC de La Haute-Yamaska, en partenariat avec Granby Industriel et le Centre local de développement (CLD) Brome-Missisquoi. Cette initiative régionale vise à favoriser avec les industries, commerces et institutions une transition vers une économie circulaire.

Pour plus d'informations, contactez la coordonnatrice en économie circulaire, Mme Agnès Mager Grandmaison par courriel au amgrandmaison@haute-yamaska.ca ou par téléphone au 450 378-9975, poste 2273 ou visitez le GENEDEJETER.COM/SYNERGIE.

Capsules vidéo - Propriétaires riverains : apprenez à bien mesurer votre bande riveraine

En Haute-Yamaska, les propriétaires riverains ont l'obligation de protéger leur bande riveraine. Cette ceinture de végétation naturelle et permanente permet de protéger la santé de nos lacs et cours d'eau.

Mais comment se mesure-t-elle? Pour apprendre à bien délimiter votre bande riveraine, rendez-vous au Haute-yamaska.ca, à la page [Bandes riveraines](#). Vous y trouverez deux **capsules vidéo** sur les bandes riveraines en milieux résidentiel et agricole. Visionnez-les pour en apprendre plus sur leurs bienfaits et leur préservation.

Don d'arbres Sainte-Cécile-de-Milton

Merci pour votre participation! Nous avons donné les 800 arbres que nous avions. En espérant pouvoir vous en offrir encore l'an prochain!



RAPPEL—RAPPEL—RAPPEL

Le Règlement 617-2021 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 stipulait à l'article 15 un congé d'intérêt sur les soldes de taxes 2021 impayés pour la période du 25 février 2021 au 30 juin 2021.

Nous désirons rappeler aux citoyens qu'à partir du 1^{er} juillet 2021 les soldes de taxes 2021 impayés porteront intérêt au taux annuel de 12%.



Maire Paul Sarrazin 450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	Conseillers et conseillères Claude Lussier 450 405-3171 Sylvain Goyette 450 777-1346 Sylvain Roy 450 378-6909 Jacqueline L. Meunier 450 378-6809 Johanna Fehlmann 450 777-5629 Ginette Prieur 450 372-6517	
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité, Directeur général adjoint	Francis Pelletier comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Loisirs, vie communautaire, communications	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Soutien direction et réception	France Tremblay soutienmun@miltonqc.ca et mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 127

JUILLET 2021

1	FÊTE DU CANADA—BUREAU FERMÉ	
7		Collecte des matières recyclables et matières organiques
12	19h30	Séance mensuelle publique Centre communautaire - OUVERT À TOUS
14	 	Collecte d'ordures ménagères et matières organiques et ENCOMBRANTS *les appareils électroniques et les matériaux de constructions interdits!
16	20h30	CINÉ-PARC présenté par INOX Milton—Parc des Générations Surprise!
21		Collecte des matières recyclables et matières organiques
28		Collecte d'ordures ménagères et matières organiques

AOÛT 2021

4		Collecte des matières recyclables et matières organiques
6	20h30	CINÉ-PARC présenté par Agriclé—Parc des Générations Kiosque de Pop corn
9	19h30	Séance mensuelle publique Centre communautaire - OUVERT À TOUS
11		Collecte d'ordures ménagères et matières organiques
18		Collecte des matières recyclables et matières organiques
25		Collecte d'ordures ménagères et matières organiques
25	20h30	CINÉ-PARC présenté par Lignes Maska—Parc des Générations Kiosque de "barbe à papa"
31	DÉBUT ÉCOLE STE-CÉCILE	

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

lundi 12 juillet 2021, 19 h 30 Centre communautaire

lundi 9 août 2021, à 19 h 30, Centre communautaire